

Mais que fait le commissaire ?

✘ Un commissaire d'exposition est une personne physique (ou un groupe de personnes) chargée de concevoir et organiser une [exposition](#) temporaire, que ce soit une exposition monographique ou de groupe.

Le commissaire d'exposition détermine le choix des pièces présentées, la problématique ou la thématique de l'exposition, la mise en espace des œuvres dans le lieu accueillant le projet ainsi que leur restitution auprès des publics sous toutes formes de diffusion, effectue les choix relatifs au [catalogue](#) et y rédige, souvent, des textes.

Il est donc l'auteur de l'exposition.

Le commissaire d'exposition peut exercer sa fonction en étant rattaché à une institution (musée, centre d'art, bibliothèque, archives, etc.), souvent en tant que conservateur des collections. Il peut aussi intervenir indépendamment de ces structures, pour des missions de programmation à plus ou moins longue durée.

Depuis une quinzaine d'années le nombre de commissaires d'exposition s'est accru tant en France qu'au niveau plan international. Des commissaires privés sont invités à travailler de manière permanente ou ponctuelle avec des institutions publiques (musées, centres d'art...), des lieux privés (galeries, fondations, entreprises, [FRAC](#)) ou pour des collectivités territoriales ([biennales](#), festivals, événements).

source : wikipedia

Dans le même temps, des formations spécialisées, dites « curatoriales », ont vu le jour.

De mai à octobre 2008, une enquête sociologique a été menée sur les commissaires d'exposition d'art contemporain exerçant en France. Elle a permis

de révéler qu'il y a au moins autant de commissaires d'exposition d'art contemporain en France que de [conservateurs du patrimoine](#) toutes spécialités confondues. Elle confirme ainsi l'augmentation du nombre des intermédiaires dans le monde de l'art contemporain français depuis les [années 1980](#) et le développement d'une position nouvelle dans le champ de l'art contemporain.

Il existe depuis 2007 une association *C-E-A / Commissaires d'exposition associés* (créé en 2007), qui a pour objet de constituer une plateforme de réflexion, de promotion et d'organisation d'activités autour de l'identité professionnelle du commissaire d'exposition en ce qui concerne l'art contemporain.